

LE CARILLON

D'HEUGNES



Été 2023

Numéro 111



Alexandre MARTIN 2020

SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseils Municipaux	p. 4
Gestion des déchets	p. 7
Appel des Maires de France	p. 8
Associations	p. 9
La vie de l'école	p. 13
Journées scolaires U.S.E.P.	p. 13
Une association à l'honneur	p. 14
Honneur à notre Centenaire	p. 15
Photo Mystère	p. 16
Info C.C.E.V : LLG4C	p. 16
Printemps en images	p. 17
A noter	p. 18
Syndicat des eaux	p. 18
Affiche 14-15 août	p. 19
Informations diverses	p. 20
État civil	p. 20

Bulletin Municipal

Tél 02 54 39 01 85

Fax 09 70 32 43 77

mairie.heugnes@wanadoo.fr

www.heugnes.fr

Facebook : Heugnes Indre

**La Mairie sera fermée du 15 août
au 4 septembre inclus**

Vendredi 21 juillet 2023
19h30
Concert Gratuit
REN GAMMA
Buvette et Restauration
Boulangerie la Fournée du Château
HEUGNES (36)
Contact 06.88.72.58.08

Comité de rédaction :

Philippe Kocher, Fanny Béunza, Noëlle Cugnière,
Ginette Labecot, Nadine Maerten, Laure Parola-
Daniel, Martin Parola-Daniel, Claude Rouget,
Bernard Schacre, Muriel Wallet.

Mot du Maire

C'est l'été !

D'ailleurs, on ne sait plus trop quand il est arrivé tellement les températures ont été estivales en juin ! Et à contrario, le manque d'eau se fait de plus en plus criant pour tout le monde.

Les nappes phréatiques ne se sont pas suffisamment rechargées, en lien avec une pluviométrie déficitaire sur une année précédente elle-même déficitaire.

Nous sommes en zone d'alerte renforcée. Cette situation doit inciter chacun de nous et quel que soit son statut (particulier, agriculteur, artisan, collectivité, ...) à réduire sa consommation d'eau et à éviter les usages qui ne sont pas indispensables.

C'est l'été avec son cortège de propositions d'activités, d'animations et de manifestations :

Le 21 juillet prochain, notre boulanger Mathias récidive et nous propose à nouveau une soirée concert

animée par le groupe de musiciens «REN GAMMA» dans l'enceinte de la boulangerie : l'envie pour Mathias de participer à l'animation d'été de notre village et aussi de favoriser la rencontre et les échanges entre les habitants de Heugnes et ceux de Bouges-le-Château. Venez nombreux !

Le Comité des fêtes et la mairie préparent activement les 14 et 15 août prochains. Le programme proposé pour ces deux jours de fête est très attractif (voir l'affiche dans ce numéro) et devrait attirer beaucoup de monde : date anniversaire, le 30ème Grand Prix cycliste « Christian Fenieux », servant de support à une manche de DN2, le lundi 14 août, avec le départ de la course à 12h00, réunira une bonne centaine de coureurs. Et le mardi 15 août, un marché gourmand le matin, possibilité de restauration midi et soir à l'auberge de Heugnes et bien-sûr la cavalcade avec son corso fleuri et ses bandas animeront une bonne partie de la journée. Pour terminer, un feu d'artifice qui, n'en doutons pas, sera magnifique comme seul Patrick Buchet et son équipe savent nous en proposer.

Madame Claire BRUN a décidé de démissionner de son poste de conseillère municipale pour raisons personnelles.

Du changement à l'école à la rentrée prochaine avec l'arrivée de Madame Aurélya LEFEVBRE, à qui nous souhaitons la bienvenue et qui aura en charge les CE2, CM1 et CM2 de notre RPI Heugnes-Pellevoisin en remplacement de Madame Audeline CORBINEAU, nommée à Montierchaume. Nous souhaitons à Audeline pleine réussite dans ses projets et la remercions pour notre excellente collaboration durant cette dernière année scolaire. L'effectif au démarrage en septembre sera de 22 élèves.

Le gros matériel pour l'entretien de nos espaces enherbés, des bords de routes et des chemins (tracteur-tondeuse et épareuse) a été remplacé. Merci au Conseil Départemental qui nous a octroyé des montants de subventions du Fonds d'Action Rural (FAR) de 80% ou proche de ce taux nous permettant d'acquérir ces matériels sans saigner à blanc notre capacité réduite d'investissement actuelle. A noter que la gestion dans le temps des dossiers de ces deux matériels a été chaotique (guerre en Ukraine, difficultés d'approvisionnement, etc...) pour qu'au final nous nous retrouvions à les financer sur une même année budgétaire.

Le bilan sanitaire de notre église est enfin en cours de réalisation après quelques péripéties désagréables avec notre précédente architecte du patrimoine. Nous aurons les résultats dans les prochains mois qui nous permettront de construire un projet de restauration par tranches et vraisemblablement sur plusieurs années.

Les tuiles de coiffe manquantes des murs d'enceinte de notre cimetière ont été remplacées par une entreprise locale.

Nous avons observé ces dernières semaines une recrudescence de destruction de panneaux de signalisation sur le bord des routes ou des chemins sur notre territoire, panneaux qu'il nous faut naturellement remplacer et qui coûtent cher au budget communal et puis, dernier problème d'importance à traiter : le point de regroupement des ordures ménagères route de Pellevoisin, réservé aux maisons secondaires et les colonnes à verres pour tout le monde, est un véritable dépotoir !

Malgré les nombreux rappels sur l'utilisation de ce lieu dans notre bulletin trimestriel, rien ne change et au contraire se dégrade. Cette situation ne peut plus durer.

Je vais proposer au Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion de prendre les mesures qui s'imposent.

Cécile, notre secrétaire de Mairie sera en congés du 15 août au 4 septembre inclus. Je vous remercie par avance de venir en Mairie avant son départ pour régler vos besoins et demandes administratifs.

En cas d'urgence, vous pourrez me contacter ou mes Adjoints.

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

Votre Maire
Philippe KOCHER

Conseils Municipaux*

Conseil Municipal du 21 mars 2023

1 - Réorganisation de l'exécutif municipal suite à la démission d'une conseillère

Détermination du nombre d'Adjointes :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, la détermination à 2 postes le nombre d'adjoints au Maire. De facto, les deuxième et troisième adjoints deviennent premier et deuxième adjoints dans l'ordre du tableau.

Syndicats et commissions :

Délégués aux finances et appels d'offre :

Suite à la démission de Madame CHAUVEAUX Céline, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, élit à la Commission des finances et appels d'offre Madame WALLET Muriel au titre de titulaire et Monsieur CHARLTON Jean-Claude au titre de suppléant.

Le tableau définitif est donc le suivant :

- Madame WALLET Muriel (titulaire) / Mr CHARLTON Jean-Claude (suppléant)
- Madame PIVRON Virginie (titulaire) / Mr SCHACRE Bernard (suppléant)
- Monsieur TIXIER Bertrand (titulaire) / Mme PROT Françoise (suppléant)

Il est précisé que Monsieur KOCHER Philippe, Maire, est président de droit de cette commission

Délégués au RPI HEUGNES/PELLEVOISIN.

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité : Mr SCHACRE Bernard membre titulaire et Madame BRUN Claire membre suppléant.

Les délégués titulaires et suppléants au RPI Heugnes/Pellevoisin sont donc les suivants:

Monsieur KOCHER Philippe, Maire, délégué titulaire,

Monsieur SCHACRE Bernard, conseiller municipal, délégué titulaire,

Madame WALLET Muriel, deuxième adjointe, déléguée titulaire.

Madame BRUN Claire, conseillère municipale, déléguée suppléante,

Madame MAERTEN Nadine, conseillère municipale, déléguée suppléante,

Monsieur PAROLA-DANIEL Martin, conseiller municipal, délégué suppléant.

2 - Vote des taux d'imposition

A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022, à savoir :

- Taxe foncière (bâti) : 35.39 % (part communale à 19.18 % + part départementale à 16.21 %)
- Taxe foncière (non bâti) : 36 %

Et de maintenir le taux de TH comme en 2019 :

- Taxe d'habitation : 14.32 %

3 - Vote des différents budgets 2023

VOTE DU BUDGET 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget 2023 qui s'équilibre comme suit en dépenses et recettes:

- Fonctionnement: 460 405.65 €
- Investissement : 66 391.87 €

VOTE DU BUDGET 2023 - BUDGET BOULANGERIE

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget 2023 qui s'équilibre comme suit en dépenses et recettes:

- Fonctionnement: 5 001.41 €
- Investissement : 26 230.77 €

VOTE DU BUDGET 2023 - BUDGET COMMERCE MULTIPLE RURAL

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget 2023 qui s'équilibre comme suit en dépenses et recettes:

- Fonctionnement: 29 411.20 €
- Investissement : 8 784.51 €

VOTE DU BUDGET 2023 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget 2023 qui s'équilibre comme suit en dépenses et recettes:

- Fonctionnement: 28 008.00 €
- Investissement : 22 962.62 €

4 - Restauration de l'église - étude des devis de maîtrise d'oeuvre et demande de subvention

Le cabinet retenu précédemment n'ayant jamais fourni les prestations demandées, il convient de choisir un nouveau cabinet.

Le Maire présente, à cet effet, différents devis pour la maîtrise d'œuvre :

- Le cabinet Thierry GUITTOT pour un montant de 20 000 € HT soit 24 000.00 € TTC.
- SARL Martine RAMAT architecte Dplg pour un montant de 9 408.00 € HT soit 11 289.60 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- accepte le devis de la SARL Martine RAMAT d'un montant de 9 408.00 € HT
- décide d'établir une demande au titre du fonds du patrimoine,
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.
- valide le plan de financement suivant :

	Montants en € HT	%
Fonds du Patrimoine	3 763.20 €	40,00%
Fonds propres	5 644.80 €	60,00%
Total	9 408.00 €	100,00%

5 - Travaux du Syndicat Départemental des Energies de l'Indre - convention

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention technique et financière du SDEI concernant des travaux de renforcement du réseau basse tension. Ces travaux comprennent également une intervention sur l'éclairage public géré par la mairie sur les routes d'Ecueillé et de la rue de La Forge.

Il nous revient de payer une partie de ces travaux, à hauteur de 20 % HT soit 722.80 € sur un total de 3 614 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- Accepte de participer à hauteur de 722.80 € HT pour les travaux sur l'éclairage public,
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

6 - Dossier syndicat des Eaux du Boischaut Nord

Le Syndicat des Eaux du Boischaut Nord n'a pas l'organisation et les moyens nécessaires pour nous accueillir en régie à partir de janvier 2025,
Le Président TAILLANDIER nous propose de poursuivre notre affermage pour une durée de 5 ans et demi, le temps nécessaire pour réunir tous les moyens pour nous accueillir dans de bonnes conditions,

7 - Fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Ce Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.) participe comme dispositif de solidarité à l'insertion des jeunes en s'adressant néanmoins aux personnes les plus en difficulté, ne pouvant prétendre par ailleurs à une autre prise en charge, notamment au titre du R.S.A. jeunes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, :

Article 1 : La commune est autorisée à participer financièrement au dispositif du Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2023.

Article 2 : Un financement sur la base de 0.70 € par jeune de 18 à 25 ans identifié sur notre territoire est approuvé soit 9.10 €

Article 3 : Cette somme sera versée au compte du département.

Conseil Municipal du 02 mai 2023

1 - Non restitution d'une caution logement

Suite au décès du locataire du logement sis 2, route de Palluau, le Maire propose de ne pas restituer la caution de 300 € afin de couvrir les frais engagés par la commune .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de ne pas restituer la caution.

2 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Les élus - que nous sommes - exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l' élu local.

L'Association des Maires de l'Indre (AMI) a entrepris des démarches pour nous proposer une ou des personnes qui seraient susceptibles de remplir cette fonction.

Le Maire propose de prendre délibération pour valider la démarche de l'AMI et dans l'attente de sa proposition.

3 - Décision modificative n°1 - budget boulangerie

La trésorerie de Valençay nous demande de clore la dette de Monsieur Robidas, ancien boulanger et qui s'élève à 360,00 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

4 - Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Le FPIC a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composée d'un établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres.

Pour notre commune, il s'agit d'environ 9000,00 € venant abonder le budget annuel et que l'on perçoit en fin d'année.

Lors de l'élaboration du budget 2023, la Présidente de la CCEV a émis l'idée qu'une partie de la part communale reste à la Communauté de Communes.

Le Maire de notre commune s'oppose à cette idée .

Suite au débat, les conseillers municipaux, dans leur unanimité, soutiennent monsieur le Maire pour récupérer la part de FPIC qui revient aux communes.

5 - Comodat sur parcelles communales

Les parcelles prises en compte sont celles dévolues au projet agrivoltaïque.

Le fils de l'entrepreneur agricole qui broie les parcelles souhaiterait récupérer le fourrage pour ces bêtes. Il nous semble préférable que Matthieu fasse paître ses moutons sur place. Matthieu n'ayant pas donné suite favorable à cette proposition, il n'y aura donc pas de comodat.

Bertrand TIXIER propose d'exploiter cette herbe pour le méthaniseur. Il va donc en parler aux membres dirigeants de l'ABEV.

La proposition de Bertrand est intéressante et profite à un autre projet « énergie renouvelable ». De plus, cela nous fait économiser des frais de broyage. Le Conseil Municipal est favorable unanimement pour cette proposition en rappelant à l'ABEV que le fauchage des parcelles doit être réalisé avant la montée en graines des chardons.

6 - Questions diverses

Calvaire de la Haute-Berthonnière.

La stèle sera remontée prochainement.

Commission voirie

La Commission voirie et bâtiments communautaires a retenu pour 2023 pour la commune d'Heugnes la VC29 Porcherie et la VC20b limite Pellevoisin au Rabry qui seront prochainement refaites.

Terrain de pétanque

Rendez-vous le mercredi 10 mai à 11h au petit stade pour tous les conseillers municipaux disponibles.

**Extraits, les procès verbaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.*

Gestion des déchets

Mot de M. Alain Reuillon, Vice-Président en charge de la gestion des déchets de la Communauté de Communes Ecueillé - Valençay

Mesdames, Messieurs,

Suite au renouvellement des marchés de « Collecte, transport et traitement des déchets ménagers », l'année 2022 a vu de nombreux changements dans vos habitudes :

- Tri à la source des biodéchets,
- Extension des consignes de tri dans les emballages et papiers,
- Collecte des ordures ménagères et des emballages et papiers.

Je tenais à vous féliciter et à vous remercier pour votre implication.

Les résultats 2022 sont supérieurs à nos prévisions :

- 150 tonnes de biodéchets collectés,
- 50 tonnes d'emballages et papiers supplémentaires recyclés,
- 557 tonnes en moins d'ordures ménagères (sacs noirs) à destination de l'enfouissement soit une baisse de 25 % environ.

Tous ces excellents résultats ont permis de garder la même Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2023 malgré l'augmentation de 15 % du montant de toutes nos prestations due à l'inflation et le passage de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes prélevée par l'État de 40 à 51 € par tonne d'ordures ménagères enfouie.

Hélas, depuis quelques semaines, la situation s'est dégradée dangereusement. Nous constatons ainsi une baisse de 30 % dans la collecte des biodéchets avec la présence de nombreux indésirables (pierres, verres, ferrailles, piles, plastiques, etc.) ; en parallèle, nous enregistrons une augmentation de 20 % des sacs noirs ayant pour destination l'enfouissement.

A tous, je lance un appel à une plus grande vigilance le plus rapidement possible, faute de quoi les coûts liés au service de gestion des déchets seront en forte augmentation en 2024.

Il est essentiel que tous nous respections les consignes de tri !

Merci à vous pour vos efforts.



Appel des maires de France

Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en termes de politiques publiques nationales.

En attendant, nous enjoignons l'Etat, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre et dont la vocation est de protéger la société, de rétablir la sécurité par tous les moyens opérationnels et en droit dont il dispose.

La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête.

Depuis cette date, partout sur le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.

Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés.

Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants.

Par la dégradation des bâtiments publics, ils empêchent les services publics de fonctionner au service de la population.

Par les destructions d'écoles et de bibliothèque, ils sabordent les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.

Par l'effet délétère des images et des réseaux, ils renforcent la stigmatisation des quartiers et des autres habitants.

Par les violences contre les élus, ils attaquent le cœur de notre démocratie. Cette dérive des comportements n'a aucune issue et ne fera qu'aggraver les difficultés que leurs auteurs prétendent dénoncer. La violence n'est jamais une solution.

Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens. Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer.

Les Maires de France appellent donc d'abord l'Etat à rétablir l'ordre républicain : c'est sa responsabilité pleine et entière. Il ne peut y avoir de justice sans ordre.

Les maires de France appellent ensuite à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France. Chacun doit y prendre sa part dans la responsabilité et le calme pour que le dialogue puisse reprendre.

A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

Vive la République, vive la France

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : Amicale du Ô Nahon

En vue de notre prochaine manifestation du 15 août, les bénévoles sont présents pour préparer les chars. Collage de roses, assemblage des sujets et multitudes d'activités pour vous en mettre plein les yeux !

Vous nous retrouverez le 14 août pour la course cycliste, restauration sur place et le 15 août avec notre cavalcade annuelle !

(Voir affiche page 19)



Amicale des parents d'élèves du RPI

Fête de l'école à Heugnes: une vraie réussite !

Le vendredi 30 juin : fête de l'école cette année à Heugnes avec comme thème « l'eau » ... quelques gouttes pour lancer le spectacle , puis le soleil, les artistes en scène :

MAGNIFIQUES !!!

Chaque classe a fait une danse et clou du spectacle une chanson avec tous les enfants du RPI.

Applaudissements des parents, grands parents et amis !

Puis, les parents sont montés sur scène eux aussi et ils ont tous chanté une belle chanson sur l'air « Aux Champs Élysées » pour Malika qui enseigne au RPI depuis plus de 10 ans.



Le RPI a offert un livre à chaque élève de CM2 pour les préparer à l'entrée en 6^e et des fleurs à chaque maîtresse.

Le barbecue de la fête de l'école conclut cette année scolaire, nous étions plus nombreux que l'année dernière et moins que l'année prochaine : que de bons moments partagés ensemble.

Je remercie tous les parents qui se sont proposés pour aider au bon déroulement de cette soirée. Nous avons vendu presque 200 parts de gâteaux ... merci aux parents de les avoir faits ! L'année prochaine, on tentera de battre ce record ! Toujours plus haut, toujours plus fort !



Pour cette soirée, nous nous sommes fournis exclusivement en local : boulangerie de Heugnes, boucherie et épicerie de Pellevoisin et caviste de Buzançais. Nous ne sommes pas allés plus loin, nous avons tout dans nos villages !

Nous tenons particulièrement à remercier le boucher de Pellevoisin car ses saucisses et merguez sont toujours aussi succulentes et surtout, nous le remercions de nous avoir offert les frites : c'est un très beau geste !

Merci aux mairies, au comité des fêtes et aux employés communaux de nous avoir aidé à installer et à ranger ...

Les bénéfices de cette soirée serviront à donner une participation aux futurs projets scolaires.

Donner du temps pour nos enfants : c'est ce qu'on fait tous les jours en tant que parents mais là, on le fait ensemble pour nos écoles, nos enfants, nos villages ! Soyons fiers de nous ...

Donnons un bel exemple à suivre pour nos enfants.

L'équipe de l'APE

Amicale des Sapeurs Pompiers de Heugnes

Concert de Baldango : une superbe soirée !

Le 10 juin dernier, à la ferme pédagogique Faune, Flore et Utopies, avec la participation du boulanger, de l'amicale des sapeurs pompiers et de la mairie, un super concert de Baldango a fait chanter et danser de nombreux spectateurs curieux.

Venus spécialement du Lot, Timothée et Jean-Christophe ont fait vibrer les cordes de leur violon et guitare au son d'une musique nomade entraînante. Chansons du monde entier, anecdotes et sourires ont ponctué toute cette soirée épargnée par la pluie.



A l'occasion de cette soirée ouverte à tous et gratuite, l'amicale des Sapeurs Pompiers s'occupait du bar. Presque tous les actifs et les anciens, accompagnés de leur famille, étaient présents pour tenir la buvette et pour profiter du spectacle.

Un bon moyen de se réunir et de resserrer les liens qui unissent les pompiers en service, ceux qui ont beaucoup donné par leur engagement, ainsi que nos proches.

Avant le grand soir, les préparatifs ont été nombreux. La ferme pédagogique fut rangée, aménagée et organisée pour l'événement, la scène construite expressément, les parapluies accrochés aux enceintes et matériel technique, les guirlandes lumineuses, projecteurs et détails décoratifs installés un peu partout sous les barnums et le kiosque du bar, montés avec l'aide du maire et des employés municipaux.

Une place fut réservée pour la camionnette de Mathias, notre boulanger, qui a su ravir les papilles des spectateurs.

Enfin, l'arrivée des deux musiciens/chanteurs fut pour nous l'occasion de retrouvailles et des derniers réglages techniques avant de débiter la soirée.

C'était génial et très agréable. Les rires, sourires, rencontres et discussions étaient présents. Une soirée magnifique.



Laure et moi, en tant que créateurs de Faune, Flore et Utopies, (ainsi qu'avec ma casquette de président de l'amicale des sapeurs pompiers et de conseiller municipal), nous sommes ravis de cette expérience et de cette incroyable soirée.

Nous savons que certains d'entre vous ont eu peur de la pluie et que d'autres ont préféré rester chez eux, mais si vous regrettez de ne pas avoir pu participer à ce super concert, on vous donne rendez-vous le 21 juillet à 19h30 à la boulangerie pour un autre concert organisé cette fois-ci par la Fournée du Château.

De notre côté, nous espérons reproduire la même chose l'année prochaine chez Faune, Flore et Utopies.

Si vous aimez passer une bonne soirée, la prochaine fois, n'hésitez pas !

M.P.D.

Label Eloquence

Fête de la musique

Mercredi 21 juin, journée officielle de la fête de la musique, le mauvais temps nous a rattrapés. A peine les musiciens avaient-ils installé leurs instruments et la sono sous le kiosque, que la pluie est arrivée.

Il semblerait qu'il y ait de l'orage tous les 21 juin depuis trois ans.

Mais cette année, il y avait une solution de repli à la Maison des associations et c'est au sec que s'est déroulée la scène ouverte proposée par Label Eloquence.



La musique a gagné contre la pluie puisque la chorale « A travers champs » de Levroux, Jean-Marc Hébert à la guitare et à l'harmonica, Alain Davignon au piano, André Davignon à la guitare électrique et Fanny Béunza au chant ont mis l'ambiance toute la soirée.

Le public, même peu nombreux, a bien profité et même dansé rock endiablé et madison.

Pour l'an prochain, nous proposons à ceux qui le souhaitent de venir répéter ensemble, une fois par mois à partir d'octobre; alors si vous souhaitez chanter où jouer un morceau n'hésitez pas à nous contacter.

Pour Label Eloquence, juin est aussi l'occasion des auditions publiques des différents ateliers théâtre enfant : cette année, elles ont eu lieu au *Relais des Pas Sages* à Pellevoisin.

Les ateliers théâtre, enfants et adultes, reprendront en septembre.

Un stage théâtre pour enfants est prévu la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint.

A partir de septembre, l'association proposera des cours de danse Irlandaise, pour adultes : ils seront animés par Michael Le Lu : danseur et chorégraphe.

***Pour des renseignements sur ces activités,
vous pouvez nous contacter au 02 54 39 09 33.***

F.B.

Société Communale des chasseurs de Heugnes

L'Assemblée Générale de la chasse aura lieu le vendredi 1er septembre 2023 à 20h00 à la maison des associations.

Présence obligatoire de tous les sociétaires car il sera procédé à la vente des cartes.

Pour rappel, tous les habitants permanents de la commune peuvent prétendre à une carte de sociétaire.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le Président afin d'organiser la nouvelle saison. Tél : 06 83 33 59 04.

Le nettoyage des allées dans la forêt communale aura lieu le samedi 2 septembre à 8h00.
Bonnes vacances à tous.

Le Président

La vie de l'école

Le vendredi 2 juin, nous sommes allés visiter les locaux du collège d'Écueillé et avons déjeuné au réfectoire du collège.

Suite à notre participation au concours des « Écrits pour la fraternité » avec notre oeuvre collective « Le calligramme colombe de la paix », la classe a remporté le prix du jury dans la catégorie CE2, CM1, CM2. L'objectif était de permettre aux élèves de défendre toutes les idées qui peuvent contribuer à créer les conditions de la paix dans le monde et autour de nous dans notre vie quotidienne. Nous nous sommes donc rendus à la remise des prix le mercredi 14 juin à Châteauroux où chaque élève a été récompensé (un livre et un diplôme).

La cérémonie s'est clôturée par un goûter.

La maîtresse

JOURNÉES SCOLAIRES U.S.E.P.

Les 1^{er}, 2, 5 et 6 juin, 70 enfants et 15 accompagnateurs des écoles de Clion et Montierchaume sont venus passer 2 journées de découverte dans notre commune.

Au programme :

- randonnées pédestres de site en site,
- visite et goûter à la chèvrerie Chauveaux,
- visite de la ferme pédagogique,
- animation au lavoir,
- à la gare, présentation de son travail par un apiculteur et activités sportives (tir à l'arc, lancers et relais),
- enfin voyage dans le vieil autorail VERNEY de 1951 jusqu'à Ecueillé.

Tous les participants ont été satisfaits. Trois classes sont déjà préinscrites pour mai/juin 2024.



Une association à l'honneur : Anim'Envol

Des animaux pour tous les maux.

Implantée à Heugnes, depuis 2022, l'association Anim'Envol s'adresse à tous et propose à titre préventif ou thérapeutique la médiation animale, c'est-à-dire la mise en relation de l'humain avec l'animal, à la recherche d'interactions positives.

Ensemble le temps à filé si vite, presque deux heures, passées en un instant !

C'est au moment où nous allons prendre congé, que, Marine PIERRET, fondatrice du centre Anim'Envol et praticienne en médiation animale, s'interroge de savoir si nous aurons matière à écrire notre article : « Je ne sais pas ce que je vous ai raconté, nous avons échangé sur ma passion, et la discussion s'est faite de manière naturelle [...] »

Douceur et amabilité la caractérisent, alors, avec elle, le contact est facile !



Au sein de l'association, Marine et ses animaux sont des partenaires. Ils interviennent ensemble dans une relation d'aide à l'accueil des émotions, à la prise de confiance en soi, à la libération de la parole, le développement cognitif et moteur, etc. Ils proposent un accompagnement personnalisé et adapté à chacun suivant ses besoins.



Chevaux, chien, chèvres, cochons d'Inde, lapins : tous ont des prénoms et des sensibilités différentes. Ce sont des animaux avenants, qui, après une période d'habituation, deviennent le lien complice entre praticien et bénéficiaire. Marine travaille dans le respect du vivant, à partir des interactions entre chacun de ses partenaires animaliers et chaque bénéficiaire.

Au centre Anim'Envol, les espaces de travail sont pensés et conçus pour le confort de tous.

Vous trouverez par exemple, du feutre recyclé au sol de l'ovale de travail, afin, nous dit Marine avec le sourire : « qu'il soit agréable pour les chevaux, la chienne ou les chèvres d'évoluer en liberté avec les bénéficiaires pendant les séances ».

Pour vous ouvrir les portes de la médiation animale, vous sensibiliser à la connaissance du chien, ou à la prévention des morsures : prenez contact avec Marine, elle est la personne bienveillante pour vous accompagner !

Association Anim'Envol, médiation animale, équithérapie, connaissance du chien.
Marine PIERRET - 17 Le Gardon Frit, 36180 Heugnes - 06 51 63 31 66 - animenvol.asso@gmail.com

L.P.D.

Honneur à notre Centenaire

(entretien entre Bernadette et Bernard)

A l'occasion de ses 100 ans, Bernadette BLANCHANDIN (BB) a accepté de recevoir le Carillon (LC) dans sa chambre de l'EHPAD Béthanie à Pellevoivin.

- LC : Bernadette, peux-tu te présenter ?
- BB : Je suis née le 14 juillet 1923. J'étais l'aînée de 6 enfants. Je suis allée à l'école d'Heugnes. J'aidais mes parents à la ferme. Puis je me suis mariée à Heugnes. Nous avons eu 2 enfants : Monique (ingénieure) et Gérard (professeur).
J'ai 4 petits-enfants (qui ont tous fait des études supérieures) et 6 arrière-petits-enfants.
J'ai travaillé à l'école où j'apportais le bois et le charbon, puis à l'épicerie et aussi chez Madame BIET. D'ailleurs c'est moi qui t'ai fait visiter cette maison après son décès... et je t'ai fait faire une bonne affaire ! (elle rit).

Mon mari est parti trop tôt. Nous avons un peu de terres et il était bouilleur de cru, il faisait aussi le cidre dans les fermes. Il emmenait son matériel d'abord avec un cheval, puis avec un tracteur.



Bernadette en communiante



Bernadette juin 2023

- LC : Bernadette, tu vas avoir 100 ans. Es-tu contente ?
- BB : Oui, je suis contente de vivre. Mes enfants vont bien, je n'ai besoin de rien. J'ai toute ma tête, je regarde mes jeux à la télévision, je lis le journal (la NR est posée près de son fauteuil).
- LC : Bernadette, tu es souriante et gaie. Comment te sens-tu ici à la Résidence Béthanie ?
- BB : Je suis très bien ici. Tout le monde est gentil. Ils organisent des spectacles.
- LC : Et tes 100 ans ?
- BB : Je suis contente d'y arriver, mais comme on dit « la journée du lendemain ne nous appartient pas ».

Ce sera notre conclusion.

Propos recueillis par Bernard Schacre.

Photo mystère ...

Solution du numéro 110 : La Grande Duranderie

Félicitations aux gagnants du numéro 110 :
Dimitri MARIDAT, Michel DETHINE, Stéphanie
BRUNET ALLOUIS, Francis LAY, Françoise
CHESNET, Marylène PAULMIER, Françoise PROT,
Hubert GOURICHON.

Devinez le lieu, dans notre commune, où a été
prise la photo mystère de notre Carillon.
Vous pouvez donner votre réponse sur
l'adresse mail :

heugnes.commicommu@gmail.com

La solution sera donnée dans le prochain
numéro du Carillon avec les noms des premiers
gagnants.



LIFE LET'S GO 4 CLIMATE : Osons la transition !



En 2023, la Communauté de Communes Écueillé – Valençay s'engage dans le projet européen
LIFE_ LETSGO4Climate (Local Energy Transition Strategy Going For Climate) en français
"Osons la transition", dont le but est d'accélérer la transition énergétique de notre territoire.

**OBJECTIFS : faire émerger des actions citoyennes de production d'énergie renouvelable
et de sobriété énergétique et réunir 100 citoyens par territoire.**



**JEUDI 14 SEPTEMBRE
SALLE DES FÊTES DE VALENÇAY
CONFÉRENCE-DÉBAT À 18H
SPECTACLE À 20H30
GRATUIT**

Venez assister à la soirée conférence et
spectacle proposée par la Compagnie
Spectabilis qui présentera son spectacle
"Le Cabaret des Métamorphoses"

**Informations au 02 54 00 32 38
ou accueil@ccev.fr**



ATELIERS CITOYENS

Cher(e)s citoyen(ne)s, vous souhaitez élaborer et réaliser des actions concrètes en faveur
de la transition énergétique de notre territoire ? La Communauté de Communes Écueillé - Valençay
met en place des ateliers dédiés à cette thématique dans le cadre du projet Life Let's Go 4 Climate.

REJOIGNEZ-NOUS LES :

- Mardi 3 octobre
- Mardi 7 novembre
- Samedi 25 novembre
- Mardi 5 décembre

Retrouvez toutes les informations sur
www.cc-ecueille-valencay.fr



Le Printemps en images



Cérémonie du 8 mai



Brocante le 29 mai



Pot après l'arrivée de la randonnée du 28 mai



Course BCB 18 juin



Serge sur le tracteur-tondeuse



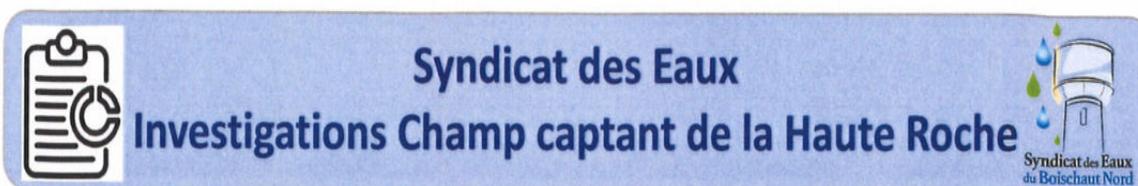
Christophe et Serge devant la nouvelle épaveuse

Photos Nadine Maerten et Philippe Kocher

A noter

Commémoration du drame de « La Butte » le 28 août à 17h.

Challenge Départemental Écoles de cyclisme 36 le 28 septembre à partir de 14h30



Nous vous avons informé, dans le précédent trimestriel, des événements survenus en fin d'année 2022, avec plusieurs appels d'abonnés alertant d'une eau avec goût et odeur.

Le syndicat des Eaux du Boischaut Nord, en tant que maître d'ouvrage, a lancé depuis le début de l'année 2023 une étude de suivi de ces ressources avec étude d'impact visant à protéger davantage le champ captant pour continuer à garantir la sécurité de l'eau distribuée à ses abonnés. Cette étude globale a réuni lors d'une première réunion en mars dernier, l'ensemble des acteurs agissant sur le bassin hydrographique et va permettre de mettre en place un plan d'actions détaillées.

Dans l'attente des prochaines phases de l'étude, le syndicat et l'exploitant mettent tout en œuvre pour garantir une mise en distribution d'une eau, conforme aux réglementations de l'état. Des contrôles renforcés sont effectués par l'exploitant de manière bi-hebdomadaire pour veiller aux paramètres clés que sont le sélénium et la bactériologie.

Pour information, Le sélénium est un métalloïde généralement retrouvé dans le sol à l'état de traces naturelles. Néanmoins, dans certains contextes géologiques particuliers et sous certaines conditions spécifiques, une mise en solution du sélénium dans l'eau s'opère conduisant à des dépassements de la limite de qualité réglementaire dans les eaux souterraines.

Concernant le paramètre bactériologie, les concentrations en chlore ont à ce titre été préventivement augmenté.

C'est pourquoi une dilution des eaux des différents forages est effectuée en accord avec l'Agence Régionale de Santé afin de respecter les limites de qualité réglementaires imposées par l'Etat.

LE SAVIEZ-VOUS ? Mon eau a un goût ou une odeur de chlore, que faire ?

Pour enlever le goût de chlore, versez l'eau dans une carafe et laissez-la une heure dans votre réfrigérateur avant de la servir.



Le chlore étant très volatil, le goût et l'odeur seront largement atténués.

Nous confirmons à ce jour le seul objectif du Syndicat des Eaux du Boischaut Nord : **garantir en permanence une eau de qualité en quantité suffisante.** Ainsi, l'ensemble des moyens humains et financiers sont mis en œuvre pour y parvenir.

Syndicat des Eaux du Boischaut Nord (SEBN)



accueil@sebn3641.fr



23 avenue de la Résistance à VALENCAY

HEUGNES

Lundi 14 Août 2023

30e Grand Prix Cycliste
« Christian FENIOUX »

Course DN2
« Souvenir Gilles MALARD »

12h

Mardi 15 Août 2023

10 h à
14 h

Marché Gourmand

77° CAVALCADE

De jour et de nuit

Ses chars, ses musiques
et sa fête foraine

16h et
22h30

Restauration à l'Auberge

FEU D'ARTIFICE

23h

BAL animé par CLODI SYSTEM

ENTRÉE GRATUITE



INFORMATIONS DIVERSES

Horaires perturbés suite à la COVID-19

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

Site internet : www.heugnes.fr

Relais bibliothèque de Pellevoisin :

02 54 38 57 22

E-mail: mediatheque.pellevoisin@orange.fr

Le mercredi de 14 h à 16 h 30

Le samedi de 9 h 30 à 12 h

Médiathèque d'Écueillé :

02 54 40 59 10

E-mail: mediatheque.ecueille@orange.fr

Mardi et vendredi de 15 h - 18 h

Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes :

02 54 07 70 00

URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Accueil sans-abri 115

Brigade de gendarmerie d'Écueillé

Accueil le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Pour toute urgence, composer le 17

CCEV : Chargée de mission prévention et gestion des déchets

Flavie DAVID : 02 54 00 00 20

Accueil : 02 54 00 32 38

Bureau Familles Rurales :

02 54 39 09 27 Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h à Pellevoisin, 5 bis rue Jean Giraudoux

Conciliateur de Justice :

Mairie de Valençay :

1er et 3ème jeudi du mois.

Contact : tél. 06 30 43 41 16 ou

pierre.latour@conciliateurdejustice.fr

Bureau de LA POSTE

Pellevoisin

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 20

Dernière levée du courrier à 15 h

Ramassage des ordures ménagères :

une semaine sur deux .

Vendredi matin (sauf jour férié en semaine alors ramassage le samedi matin).

Horaires de la déchetterie :

Lundi de 9 h à 12 h.

Vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

France Services Valençay : 02 54 29 46 36

MSA : Mutualité Sociale Agricole s'adresser à Valençay au 02 54 29 46 36

Permanences sociales :

Pour rencontrer une assistante sociale de la DPDS, prendre rendez-vous au 02 54 00 18 99.

Transport de car l'Aile Bleue :

Service à la demande : 0 800 77 86 21

19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

Messes : le dimanche

Pellevoisin : 11h Ecueillé : 10h30

État civil :

Décès de Mme Christiane BOURRIER, née LEFEVRE, le 24 avril 2023

Décès de Mr Marc FOUGERE le 1er mai 2023

Décès de Mme Marjory BODDINGTON le 06 mai 2023

Mariage de Mr VOLLEREAUX Jimmy et Mme RUPERT Sarah le 15 juillet 2023